

**Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran**

**PROCES-VERBAL**

Effectif légal du comité syndical : 18 délégués titulaires et 18 délégués suppléants Nombre de délégué en exercice : 18 délégués titulaires

L'an deux mille seize, dix-sept mars à Dix-neuf heures trente, à la maison intercommunale des services publics, s'est réuni le comité syndical du Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran, sous la présidence de M. Serge PETIT, Président

Étaient présents les délégués suivants :

EPCI	NOM	Prénom	Présents	Absents
SIABC	<b><u>BERNARD-GRANGER</u></b>	<b><u>Serge</u></b>	x	
	<b><u>BONAMIGO</u></b>	<b><u>Claude</u></b>	x	
	<b><u>BONNET</u></b>	<b><u>Guillaume</u></b>		x
	<b><u>BONTRON</u></b>	<b><u>Fernand</u></b>	x	
	<b><u>TRANCHANT</u></b>	<b><u>Edith</u></b>	X	
	<b><u>JACOB</u></b>	<b><u>Julien</u></b>	x	
	MOLLIER	Alain		x
	ROSSILLON	Jean-Luc	x	
	VUACHET	André	x	
	TOINET	Roland		x
CCPA	BACHELLARD	Christian		x
	RICHARD	Pascale		X
	<b><u>PETIT</u></b>	<b><u>Serge</u></b>	X	
	<b><u>LAROCLETTE-DE-ROECK</u></b>	<b><u>François</u></b>	X	
	<b><u>LAVIGNE DELVILLE</u></b>	<b><u>François</u></b>		x
	<b><u>JIMENEZ</u></b>	<b><u>Denis</u></b>		X
	<b><u>BRUSSOL</u></b>	<b><u>Laurent</u></b>	x	
	<b><u>PERCEVEAUX</u></b>	<b><u>Michelle</u></b>		x
	REY	Gilles	x	
	DUBOIS	Roland		X
	FAVERON	Michel	X	
	DEL GATTO	Laurent		x
	AMET	Myriam		x
	LAMOUILLE	Alain		x
	CCCB	<b><u>DARVEY</u></b>	<b><u>Albert</u></b>	
<b><u>BOULNOIS</u></b>		<b><u>Vincent</u></b>		X
<b><u>DUPERIER</u></b>		<b><u>Pierre</u></b>	x	x
<b><u>CHAREYRE</u></b>		<b><u>Hugues</u></b>		X
<b><u>REGAIRAZ</u></b>		<b><u>Damien</u></b>		x
<b><u>FRESSOZ</u></b>		<b><u>Jean-Pierre</u></b>		x
DELHOMMEAU		Eric		
RENOIR		Marion		X
BONNIEZ		Annick		X
ARMENJON		François		X
HEMAR		Pierre		x
LEON		Jean-Michel		X

M. DEL GATTO a donné procuration à M. PETIT et M. DARVEY a donné procuration à M. DUPERIER

#### **I. Procès-verbaux:**

Le comité syndical adopte à l'unanimité les procès-verbaux des séances du 8/12/2015 et du 25/2/2016.

#### **II. Compte de gestion :**

Le comité syndical approuve le compte de gestion du receveur municipal dont le bilan comptable s'établit à fin 2015 à 5 760 726.98€ au passif et à l'actif.

#### **III. Compte administratif 2015 :**

En l'absence du Président qui a quitté la salle, le comité syndical adopte à l'unanimité le Compte administratif 2015 qui s'établit comme suit :

En fonctionnement :

Recettes	581 420.64 €	360 371.81 €
Dépenses	581 420.64 €	383 301.12 €
Résultat		-22 929.31 €
Excédent reporté		124 002.53 €
Résultats cumulés au 31/12/2015		101 073.22 €

En investissement :

Recettes	774 539.50 €	224 675.56 €
Dépenses	774 539.350 €	158 759.82 €
Résultat		65 915.74 €
Déficit reporté		- 7 922.95 €
Résultats cumulés au 31/12/2015		57 992.79 €

#### **IV. Budget primitif 2016 :**

Suite au débat d'orientation budgétaire du 25/2/2016, le projet de budget 2016 intègre le programme ALCOTRA dont la demande de subvention est en cours d'instruction.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 697 513.17 € pour la section de fonctionnement et à 988 877.34 € pour la section d'investissement.

La contribution demandée reste inchangée à 6.26 € par habitant.

M. Serge BERNARD GRANGER interroge sur la pertinence d'acquérir une parcelle de terrain au bord du Chéran sur la commune d'Allèves pour un coût de 25 000 €. Il estime que ce n'est pas la vocation du SMIAC d'être propriétaire foncier. Il aurait préféré que le SMIAC aide la commune d'Allèves à se porter acquéreur de cette parcelle de terrain.

M. Serge PETIT indique qu'il s'agit d'une inscription budgétaire et que la décision sera prise ultérieurement après avoir obtenu la subvention éventuelle du Conseil départemental. Il précise que nombre de syndicats de rivière ont mis en place une politique foncière, encouragés en ce sens par les services de l'Etat via des taux importants de subventionnement (80%). Il propose une réflexion spécifique sur cette thématique.

M. François LAROCLETTE-DE-ROECK rappelle qu'il a toujours voté pour les actions du SMIAC. Cependant cette année il votera contre le budget. Il indique qu'après avoir obtenu confirmation auprès d'un comptable public, il informe le comité syndical que les recettes inscrites au budget doivent correspondre à des notifications de subventions. Ce qui n'est pas toujours le cas dans le budget proposé.

M. PETIT indique que suite au DOB, le budget proposé intègre le programme ALCOTRA en dépenses et en recettes. Cependant, il rappelle que ce programme ne sera engagé que si les financeurs apportent leur concours.

M. BERNARD GRANGER estime qu'on ne peut pas se permettre d'établir un budget sur la base de subventions.

M. PETIT indique que les subventions sont depuis toujours un levier important pour le fonctionnement du SMIAC. Sans le SMIAC, jamais le territoire n'aurait pu mobiliser des subventions de partenaires pour réaliser des actions qui profitent à tous. De plus, avec ALCOTRA pour un euro d'autofinancement du SMIAC on peut espérer 8 euros de subvention, ce qui n'est pas à négliger.

M. BERNARD GRANGER explique qu'il ne votera pas le budget 2016 pour les raisons suivantes : il est en désaccord sur la politique foncière et sur la mise en place d'une équipe rivière. Il rappelle également la demande non satisfaite du Maire de Rumilly de baisser les contributions de 10%.

Le budget 2016 est adopté avec 9 voix pour (Claude BONAMIGO, Fernand BONTRON, Edith TRANCHANT, Jean-Luc ROSSILLON, André VUACHET, Serge PETIT, Laurent DEL GATTO, Pierre DUPERRIER, Albert DARVEY), 2 voix contre (MM. François LAROCHE-DE-ROECK, Gilles REY) et 4 abstentions (Serge BERNARD GRANGER, Julien JACOB, Michel FAVERON, Laurent BRUSSOL)

**V. Demande de subvention pour acquisition foncière :**

Dans le cadre des espaces de mobilité, le comité adopte à l'unanimité une demande de subvention pour l'acquisition foncière du terrain d'Allèves d'une surface de 5 Ha

**VI Demande de subvention pour le poste de technicien**

Le comité syndical adopte le dossier de demande des subventions pour les postes de techniciens auprès de l'agence de l'eau.

La séance est levée à 21h50

Le Président,

Serge PETIT

Le secrétaire,

Serge BERNARD GRANGER



A handwritten signature in blue ink, corresponding to Serge Bernard Granger.